

<https://snetap-fsu.fr/Rentree-scolaire-2012-les.html>



Courrier au Ministre délégué aux transports et à
l'économie maritime

Le SNETAP-FSU impulse la mobilisation dans les LPM

- Les Dossiers - Enseignement maritime -



Date de mise en ligne : jeudi 28 juin 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Ministre,

Nous ne doutons pas que votre agenda doit être très chargé depuis votre nomination à ce ministère aux transports et à l'économie maritime. Si nous faisons aujourd'hui une demande d'audience auprès de vous, c'est que nous estimons qu'il y a une grande urgence à traiter deux questions vitales pour l'avenir de l'enseignement maritime et de ses personnels.

La première touche aux recrutements des établissements qui commencent dès maintenant. Les contingentements des recrutements en baccalauréat professionnel prévus dans le plan de scolarité 2012 - qu'aucune organisation syndicale n'a d'ailleurs validé - se sont traduits par des transformations de classes en demies-classes qui ne permettront pas à certains établissements d'accueillir des redoublants ou des élèves souhaitant intégrer une classe de Première Professionnelle comme le préconisait la réforme du baccalauréat professionnel.

Ces contingentements risquent corollairement d'avoir des conséquences désastreuses pour des enseignants contractuels qui sont menacés de licenciement dès la rentrée prochaine. Cet état de fait est en parfaite contradiction avec le discours énoncé devant nous en avril dernier par la sous-directrice de la [DRH](#) du ministère de l'Écologie qui affirmait vouloir prendre toutes les mesures pour pérenniser l'emploi des contractuels de son ministère.

La deuxième question porte justement sur le projet de protocole de gestion des personnels contractuels enseignants et [CPE](#) qui a été présenté aux organisations syndicales le 11 avril dernier par la DRH du ministère de l'Écologie. Les trois organisations syndicales représentatives des personnels de l'enseignement maritime ([CGT](#), [CFDT](#) et [SNETAP-FSU](#)) ont rejeté unanimement ce projet qui traitait ces personnels de façon discriminatoire par rapport à leurs homologues de l'Éducation Nationale ou de l'enseignement agricole. Cette première réunion devait être suivie d'une seconde réunion en mai. Or, nous n'avons aujourd'hui aucune nouvelle de ce projet et nous ignorons, alors que l'année scolaire se termine, les conditions dans lesquelles ces contractuels seront recrutés à la rentrée.

Vous comprendrez que les personnels que nous représentons sont extrêmement inquiets sur les conditions de cette rentrée scolaire. Les personnels du lycée de Saint-Malo ont d'ailleurs d'ores et déjà déposé un préavis de grève pour le 28 juin. Pour ces motifs, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir en urgence. Je reste à la disposition de vos services pour formaliser cette rencontre.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour le SNETAP-FSU
André Blanchard